



Je dois demenager mais je suis en garde alternée

Par **mona42**, le **07/03/2008 à 14:20**

voila je suis passer o tribunal le 17 janvier pour demander la garde de mes 3 enfantsrnje dois demenager le 24 avril2008 et je l'ai dit à mon avocatrnl jugement est tomber et il demande qu'on reste en garde alternée jusqu'a la fin de l'enquete social c'est à dire 19 mairnmoi je ne peut pas assumer financierement ici et l bas à 45 kilometre d'ou je residernje ne sais pas koi faire mon avocat m'a dit que si je partait je perdait la garde de mes enfants aider moi que dois je faire je suis obliger de prtirrnj'espere que vous me repondrer tres vite merci

Par **batu**, le **07/03/2008 à 15:19**

CELUI QUI PART PERD LA GARDE VOILA LA JUSTICEMAIS EUX AUSSI NOS JUGES PARTIRONT LA QUEUE ENTRE LES JAMBES(la roue tourne)

Par **mona42**, le **07/03/2008 à 17:39**

merci sa fai mal pour un de mes enfant que dois je faire pour lui il a 11 ans et veut rester avec moi.merci